

PLAN ADMINISTRATION EXEMPLAIRE 2015-2020 - 7e EDITION (année 2016)

Thématiques	BEGES	Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31/12/2014		Résultats au 31/12/2015		Résultats au 31/12/2016		Méthodes de calcul
1. Economies d'énergies	BEGES	1.1 Connaître les émissions de gaz à effet de serre pour les maîtriser	1.1.1. Taux des bilans de gaz à effet de serre attestant d'une baisse des émissions sur les périmètres obligatoires 1 et 2	Hors calendrier triennal		/		1		Indicateur exprimé en % (numérateur et dénominateur en nombre de bilans)
	PAE et BEGES	1.2. Connaître la quantité d'énergie consommée par les bâtiments	1.2.1. Quantité d'énergie réelle en kWh consommée chaque année par les bâtiments propriétés de l'Etat et occupés par les services	Electricité	4 541 919	Electricité	4 076 975	Electricité	4 764 532	Indicateur exprimé en kWh tous sites (périmètre DSAF) confondus
				Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	/	Electricité	/	Electricité	/	
				Gaz	2 174 677	Gaz	1 468 427	Gaz	1 368 148	
				Fuel	0	Fuel	0	Fuel	0	
				Chauffage urbain et climatisation	3 807 019	Chauffage urbain et climatisation	3 145 100	Chauffage urbain et climatisation	4 297 742	
				Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur et froid	/	Chauffage urbain et climatisation	/	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur et froid	/	
				Autres produits énergétiques	0	Autres produits énergétiques	0	Autres produits énergétiques	0	
				Total	10 523 615	Total	8 690 502	Total	10 359 422	
	1.2.2. Consommation annuelle moyenne d'énergie par m2	185,7		161		204		Indicateur exprimé en kWh/m2		
	1.2.3. Consommation énergétique par ETPT	Electricité	2007,0	Electricité	1 823	Electricité	2 223	Indicateur exprimé kWh/ETPT figurant dans RAP		
		Gaz	961,0	Gaz	656	Gaz	638			
		Fuel	0	Fuel	0	Fuel	0			
		Chauffage urbain et climatisation	1682,3	Chauffage urbain et climatisation	1 406	Chauffage urbain et climatisation	2 005			
		Autres produits énergétiques	0	Autres produits énergétiques	0	Autres produits énergétiques	0			
Total		4650,3	Total	3 885	Total	4 834				

3. Préservation de la biodiversité	PAE	3.1. Maintenir le très faible usage des produits phytosanitaires	3.1.1. Apport d'engrais et d'amendement organique / non organique	100%	100%	100%	Indicateurs exprimés en %
			3.1.2. Objectif "zéro phyto"	98%	98%	100%	
4. Politique "achat durable et social"	PAE	4.1 Favoriser l'achat ou l'usage de véhicules électriques ou hybrides	4.1.1. Proportion de véhicules électriques ou hybrides mis en circulation	35%	66%	0% (achats importants en 2015)	Part de véhicules propres mis en circulation/ part de véhicules mis en circulation (indicateur exprimé en %)
			4.2. Favoriser la formation des acheteurs publics à l'utilisation des critères environnementaux dans les marchés publics	4.2.1. Part des formations à l'achat public durable/part des formations à la commande publique	/	34 % (6j par agent)	0 pour la DSAF (formation des agents effectuée en 2015)
		4.2.2. Nombre de jours-agents formés à l'achat public durable	/	6	0 pour la DSAF (formation des agents effectuée en 2015)	Donnée brute	

4. Politique "achat durable et social"	PAE	4.3. Accroître la part des marchés comportant des clauses sociales	4.3.1. Centrage des marchés notifiés de plus de 25k€ et plus comprenant au moins une disposition sociale au sens du décret 2016-360	12	8	<p>Objectif fixé par la DAE au 31/12/2016 : 5%</p> <p>Résultats DSAF : En nombre : 5 En pourcentage : 5,75 %</p> <p>Résultats SPM : En nombre : 9 En pourcentage : 2,9 %</p>	<p>Donnée brute (objectif : 10% des marchés comportant a minima une clause sociale pour les marchés de +90k€ d'ici à nov. 2015)</p> <p>L'objectif fixé par la DAE pour le 31/12/2016 était le suivant : 5% Nb de marchés supérieurs à 25 K€ notifiés dans PLACE avec une disposition sociale (hors défense et sécurité) / Nb global marchés supérieurs à 25 000 € notifiés dans PLACE dans l'année N (hors défense et sécurité)</p>
		4.4. Accroître la part des marchés comportant des clauses environnementales	4.4.1. Centrage des marchés notifiés de plus de 25k€ et plus comprenant au moins une disposition environnementale au sens du décret 2016-360	18	30	<p>Objectif fixé par la DAE au 31/12/2016 : 10%</p> <p>Résultats DSAF : En nombre : 32 En pourcentage : 36,78 %</p> <p>Résultats SPM : En nombre : 34 En pourcentage : 11,10 %</p>	<p>Donnée brute (objectif : 15% des marchés comportant a minima une clause environnementale pour les marchés de +90k€ d'ici à nov. 2015)</p> <p>L'objectif fixé par la DAE pour le 31/12/2016 était le suivant : 10 % Nb de marchés supérieurs à 25 K€ notifiés dans PLACE avec une disposition sociale (hors défense et sécurité) / Nb global marchés supérieurs à 25 000 € notifiés dans PLACE dans l'année N (hors défense et sécurité)</p>
5. Responsabilité sociale de l'Etat	PAE	5.1. Développer l'usage de la visio-conférence et les systèmes d'audio et de webconférence	5.1.1. Idem	80	/	/	Donnée brute
			5.1.2. Nombre d'heures d'utilisation cumulées de la visioconférence	9	9	/	Donnée brute
		5.2. Favoriser la parité professionnelle aux postes d'encadrement	5.2.1. Actions de formation destinées à prévenir et lutter contre les stéréotypes sexistes	/	3	3	En nombre de 1/2 journées cumulées, tout type de formations dans le champ d'application
			5.2.2. Idem	35%	39%	24%	Valeur exprimée en %
			5.2.3. Taux de femmes recrutées à des postes d'encadrement supérieur	26%	25%	27%	
5.2.4. Taux de femmes à des postes d'encadrement intermédiaire	/	50%	/				

			5.2.5. Taux de femmes recrutées à des postes d'encadrement intermédiaire	50%	40%	/				
5. Responsabilité sociale de l'Etat	PAE	5.3. Favoriser le développement du télétravail	5.3.1. Nombre de jours de télétravail cumulés	/	/	/		Mise en place en 2017.		
		5.4. S'engager en faveur de l'apprentissage	5.4.1. Nombre d'apprentis en poste au 31/12	53	/	75		Donnée brute		
			5.4.2. Niveau de qualification	niveau master (18) + niveau licence (6) soit 45%; niveau bac +2 (18) soit 34% ; niveau CAP (5)	Cat. I	34%	Cat. I	46%		Valeur exprimée en %
					Cat. II	26%	Cat. II	7%		
					Cat. III	13%	Cat. III	23%		
					Cat. IV	8%	Cat. IV	7%		
					Cat V	16%	Cat. V	17%		
		NSP	3%	NSP	/					
		5.5. Favoriser l'intégration des travailleurs handicapés	5.5.1. Nombre d'agents formés à la problématique du handicap	/	/	25		En nombre de 1/2 journées cumulées, tout type de formations dans le champ d'application		
			5.5.2. Nombre d'agents en situation de handicap recrutés	/	2 agents en 2015	2 agents en 2016		Donnée brute		
5.5.3. Nombre d'apprentis en situation de handicap recrutés (Nombre d'agents ayant déclaré leur handicap au 31/12)	/		4 agents en 2015	/		Donnée brute				
5.5.4. Taux BOE	/		/	3,55%		Indicateur exprimé en %				
6. Economies de ressources et réduction des déchets	PAE	6.1.1. Quantité de déchets résiduels produits par agents	/	Métal et aluminium	/	Métal et aluminium	/	En kg / ETPT au RAP		
				Plastique	/	Plastique	/			
				Verre	/	Verre	/			
				Plastique	/	Plastique	/			
				Total	/	Total	/			
		6.1.2. Quantité de déchets recyclés dans les SPM	/	Métal et aluminium	/	Métal et aluminium	/	en Tonne		
				Plastique	/	Plastique	/			
				Verre	/	Verre	9,9			
				Bois	/	Bois	0			
Total	/	Total	9,9	en Tonne						

			6.1.3. Promouvoir les actions de recyclage auprès des agents	/	/	/	Nombre de restaurants administratifs réalisant le tri des bio-déchets/ nombre total de restaurants administratifs Indicateur en %
			6.1.4. Quantité de bio-déchets recyclés	/	/	/	

6. Economies de ressources et réduction des déchets	PAE	6.2. Accroître le niveau de transformation des déchets verts	6.2.1. Taux de transformation des déchets végétaux	90%	98%	80%	Indicateur exprimé en %
			6.2.2. Taux de déchets végétaux transformés et épendus dans les différentes cours et jardins des SPM	50%	60%	90%	Indicateur exprimé en %
			6.2.3. Part des déchets verts conservés sur site	65%	75%	90%	Indicateur exprimé en % (méthode : part des déchets verts conservés sur site / part des déchets verts produits)
	6.3. Politique de maîtrise de la consommation de papier	6.3.1. Nombre de ramettes achetées au titre de l'année N	30 405	26 000	24 000	Valeur absolue (toutes les couleurs de papier sont visées)	
			13,4	11,6	10,7	Nombre de ramettes/ETPT au RAP (toutes les couleurs de papier sont visées)	
		6.3.2. Quantité de papier issu de la filière éco-responsable	/	80%	89,30%	Indicateur en % (Quantité de papier éco-responsable acheté / quantité de papier acheté) - toutes les couleurs sont visées	
		6.3.3. Quantité de papier recyclé	57,38T	66,00 T	/	Indicateur en valeur absolue (tonnes de papier recyclé/tonnes de papier achetées) - toutes les couleurs sont visées	